

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le 3 septembre 2020
OBJET : Nouvelles mesures sanitaires et complément d'information

Chers parents,
Chers élèves,

La rentrée scolaire est bel et bien entamée depuis quelques jours et nous sommes ravis de constater l'enthousiasme débordant de nos élèves. L'enseignement a repris sa place au cœur de notre mission et tous nos éducateurs sont dédiés à soutenir chacun des élèves qui leur sont confiés. Malgré les nombreuses mesures sanitaires mises en place, dont particulièrement le port obligatoire du couvre-visage, une certaine routine semble s'installer ce qui se veut rassurant.

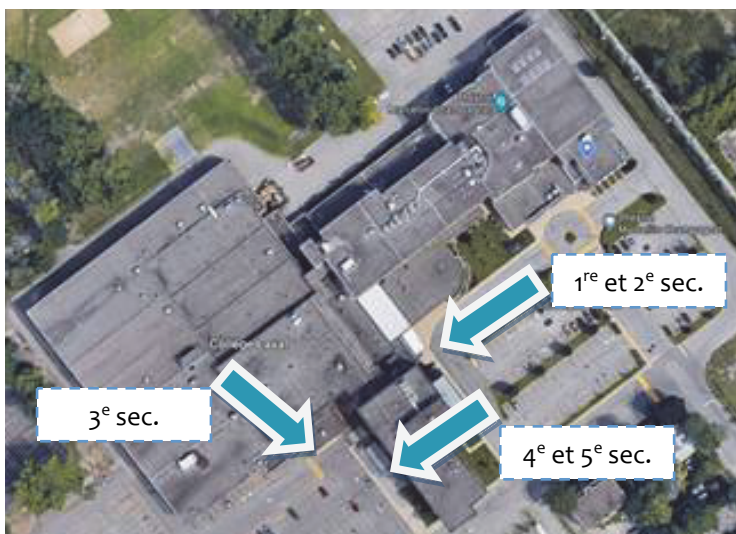
À la lumière des dernières informations reçues du ministère de l'Éducation et de l'implantation de nos récentes mesures d'hygiène, certaines balises, qui ont été annoncées précédemment, doivent être ajustées. L'objectif est de nous assurer de continuer à respecter rigoureusement la direction privilégiée par la Santé publique et, surtout, de veiller à la sécurité de nos élèves et de notre personnel.

Aussi, par le biais de ce communiqué, nous vous présentons les nouvelles directives qui seront adoptées par le Collège **dès le mardi 8 septembre 2020**. Nous joignons également, à la présente, quelques informations d'ordre général.

L'ARRIVÉE DES ÉLÈVES AU COLLÈGE

Pour faciliter la répartition des déplacements de nos élèves à l'intérieur du Collège et afin qu'ils puissent respecter la distanciation physique d'un mètre entre eux, ils devront dorénavant entrer au Collège par la porte assignée à leur niveau et accessible dès leur arrivée, à compter de 7 h :

- + 1^{re} et 2^e secondaire : Porte menant à la salle des casiers - B.116;
- + 3^e secondaire : Porte principale du Centre sportif du Collège Laval;
- + 4^e et 5^e secondaire : Porte de l'entrée des élèves.



Par la suite, les élèves devront se diriger vers un espace dédié par niveau. Ainsi, les élèves de 1^{re} secondaire se regrouperont au B.116, les élèves de 2^e secondaire iront au B.113, les élèves de 3^e et 4^e secondaire se partageront la cafétéria alors que les élèves de 5^e secondaire se dirigeront au D.113.

Dès 7 h 15, les directions de niveau s'assureront que chaque classe puisse accueillir sa bulle-classe. Et, afin d'éviter tout rassemblement de plus de 250 personnes, une nouvelle cloche sonnera à 7 h 30 indiquant aux élèves qu'ils doivent maintenant monter en classe.

Afin de respecter la formation des bulles-classes, il est à noter que les gymnases seront fermés le matin jusqu'à nouvel ordre.

Dans cette lignée, nous nous permettons de rappeler aux parents qui viennent reconduire ou chercher un enfant, d'être vigilants aux abords du Collège. Nous portons à votre attention la présence de nombreux jeunes piétons, l'importance de respecter la signalisation, l'obligation de réduire considérablement votre vitesse, la courtoisie d'attendre votre tour et le devoir de ne pas effectuer de manœuvres dangereuses qui risqueraient de mettre en péril la sécurité de tous.

■ LA PÉRIODE DU DÎNER

Nous avons récemment reçu la confirmation que la norme d'un maximum de 250 personnes dans les rassemblements intérieurs s'appliquait également aux cafétérias scolaires. Nous vous assurons qu'à ce jour, nous avons respecté cette règle puisque notre parc-école permettait d'accueillir presque l'ensemble des 1 000 élèves à chacun de nos deux dîners.

Cependant, en appliquant le nouveau modèle préconisé, cette norme ne pourra être respectée lors des journées de pluie et de froid puisque les élèves restent à l'intérieur. Nous avons aussi observé que la distanciation physique est problématique lorsque plusieurs groupes d'élèves se déplacent ensemble. De même, suite aux dernières directives touchant les activités parascolaires et sportives, certaines activités offertes aux élèves le midi, et ce, malgré le port du couvre-visage, doivent être suspendues.

Aussi, dès le mardi 8 septembre prochain, la période de dîner de chaque élève sera scindée en deux plages distinctes :

1. **Une période de 35 minutes où l'élève mangera dans les salles communes;**
2. **Une période de 35 minutes en classe qui sera réservée à l'étude, aux devoirs, à la détente et aux activités.**

Ainsi, quatre plages de dîner de 35 minutes, plutôt que nos deux plages de 70 minutes seront offertes. Ces nouvelles mesures sanitaires soutiendront la norme de déplacement de 250 élèves maximum à la cafétéria, tout en améliorant la fluidité des déplacements durant ces périodes.

Voici les nouvelles plages horaires du dîner :

- A. de 11 h 30 à 12 h 05 – retour en classe à 12 h**
- B. de 12 h 05 à 12 h 40 – retour en classe à 12 h 35**
- C. de 12 h 40 à 13 h 15 – retour en classe à 13 h 10**
- D. de 13 h 15 à 13 h 50 – retour en classe à 13 h 45**

Un horaire sera affiché dans chacune des classes afin de permettre aux élèves de connaître leur plage de dîner respective. **En 1^{re} secondaire, la plage A** leur sera réservée. **En 2^e secondaire, c'est la plage B** qui sera privilégiée. **Pour les élèves du 2^e cycle**, puisque les élèves dînent parfois au premier dîner et parfois au deuxième, **un horaire individualisé** sera disponible dans le local de titulariat de chaque groupe.

Tous les élèves auront accès, comme à l'habitude, au service alimentaire offert au Collège. La diminution du nombre d'élèves par dîner devrait également accélérer le service.

Les activités offertes sur l'heure du dîner sont toutes annulées pour le moment. De ce fait, les gymnases, la bibliothèque et la salle d'étude ne seront plus accessibles. Les élèves pourront toutefois aller au parc-école, lors de la plage désignée pour leur repas, en portant leur couvre-visage et en s'assurant de respecter la distanciation physique d'un mètre avec les autres élèves.

■ LE DÉPART DES ÉLÈVES EN FIN DE JOURNÉE

Le départ des élèves reste le même, c'est-à-dire qu'ils partent selon leur horaire décalé, soit à 14 h 40, 14 h 45 ou 14 h 50. Ils devront cependant sortir obligatoirement par la porte d'entrée qui leur a été assignée :

- + 1^e et 2^e secondaire : Porte menant à la salle des casiers - B.116;
- + 3^e secondaire : Porte principale du Centre sportif du Collège Laval;
- + 4^e et 5^e secondaire : Porte de l'entrée des élèves.

■ ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET SPORTIVES

Suite à l'information publiée dans notre guide de la rentrée le 24 août dernier, une précision a été apportée par le gouvernement du Québec quant aux activités parascolaires et sportives offertes dans les écoles.

Aussi, le 14 septembre prochain, si tout se déroule comme souhaité, le ministère de l'Éducation, de concert avec la direction de la Santé publique, proposera des assouplissements permettant aux établissements scolaires de reprendre leurs activités.

Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier qui nous tient particulièrement à cœur.

■ LE PORT DU COUVRE-VISAGE... UNE HABITUDE À PRENDRE

Depuis la rentrée, nous constatons que le port du couvre-visage est adopté par la majorité de nos élèves. Nous remarquons cependant que cette habitude n'est pas simple à maintenir toute la journée et nous devons parfois intervenir auprès d'eux pour leur rappeler les consignes de base.

Pour faciliter la compréhension de l'utilisation du couvre-visage au Collège, nous vous invitons, avec votre enfant, à cliquer sur le lien suivant qui vous explique L'ABC DU PORT DU COUVRE-VISAGE À L'ÉCOLE : <https://bit.ly/3bn2PFD>.

■ SI VOTRE ENFANT PRÉSENTE DES SYMPTÔMES DE LA COVID-19

Afin de guider les parents dans la prise de décision concernant l'apparition de symptômes, le gouvernement du Québec a produit un aide-mémoire fort utile que nous vous invitons à consulter en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/3jLWK8V>.

Dans cette foulée, nous vous présentons les règles applicables au Collège :

- + Si votre enfant présente des symptômes
 - o **Il ne peut pas se présenter au Collège et vous devez aviser le bureau des absences** (p. 122) que le motif de l'absence est en lien avec des symptômes de la COVID-19.
 - o Vous **devez téléphoner** la ligne 1 877 644-4545 ou composer le 811. C'est obligatoire.
 - o Vous **devez appeler la direction de niveau de votre enfant** pour lui faire part de la décision de la Santé publique quant à son retour au Collège.
- + Un enfant qui a présenté des symptômes, et cela même s'il a reçu un résultat négatif à la COVID-19

- **Ne peut revenir au Collège avant d'avoir respecté les deux conditions suivantes :**
 - 48 heures sans fièvre et sans prise de médicaments.
 - 24 heures après une nette amélioration de son état de santé.
- + Un enfant qui doit respecter un isolement de 14 jours, demandé par la Santé publique, ne pourra se présenter au Collège, et cela même s'il a reçu un résultat négatif à la COVID-19 et s'il respecte les conditions médicales énoncées ci-haut.

■ LA MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE COVID-19 EN MILIEU SCOLAIRE

Vous trouverez, en cliquant sur le lien suivant, un petit guide qui résume les différentes marches à suivre si votre enfant contractait la COVID-19 : <https://bit.ly/3jE8ASi>.

Nous vous rappelons que le Collège s'engage à transmettre, **le plus rapidement possible par courriel**, à tous les élèves, parents et membres du personnel, toute l'information nécessaire si un cas de COVID-19 positif était déclaré à l'intérieur de ses murs.

■ L'HORAIRE DE LA RÉCEPTION ET DE L'ENTRÉE DES ÉLÈVES

Nous souhaitons vous informer que l'horaire de la réception a été modifié depuis la publication du dernier communiqué. Aussi, pour l'année scolaire 2020-2021, l'horaire de la réception est le suivant : **du lundi au vendredi de 7 h à 17 h.**

Vous pouvez joindre la réception du Collège Laval en composant le 450 661-7714.

De plus, nous vous rappelons l'horaire de l'entrée des élèves : **du lundi au vendredi de 6 h 30 à 19 h.**

■ NOUVELLE COMMUNICATION D'UNIMAGE, FOURNISSEUR DE L'UNIFORME SCOLAIRE DU COLLÈGE

Dans le contexte de la pandémie et de la reprise progressive de l'activité économique au Québec, Unimage, comme plusieurs entreprises, a fait face à plusieurs impondérables, dont le manque de main-d'œuvre et la réception tardive de certains articles de sa collection vestimentaire.

Afin de vous offrir un service de qualité, Unimage devra fermer ses portes durant quatre jours afin d'effectuer le suivi des commandes déjà passées. Cette mesure exceptionnelle et circonstancielle permettra à l'entreprise d'honorer la livraison et l'expédition des commandes. En agissant de la sorte, Unimage souhaite respecter ses engagements envers sa clientèle dont les achats ont été effectués dans les délais recommandés.

Par ailleurs, aucune nouvelle commande ne sera traitée dans leurs succursales pendant cette période. Cependant, leur service en ligne et leur service téléphonique resteront ouverts à la clientèle. Les portes de leur succursale seront fermées du 8 au 11 septembre 2020 inclusivement.

En terminant, permettez-nous de vous remercier chaleureusement pour votre précieuse collaboration à rendre cette exceptionnelle année scolaire des plus agréables, sécuritaires et mémorables pour vos enfants. En mon nom, en celui des membres de l'équipe de direction et en celui de l'ensemble des éducateurs du Collège Laval, je vous dis... « ÇA VA BIEN ALLER! »



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques